

Vendre la Protection contre les bris mécaniques de SécurAuto

La Protection contre les bris mécaniques (PBM) de SécurAuto protège vos clients des frais élevés de réparation lorsque la garantie originale du fabricant est échu. Ce produit propose trois niveaux de couverture en plus d'une admissibilité de véhicule accrue.

Proposition de vente unique

- Gamme de composants nommés et couverture à exclusions étendue, qui comprends Assistance routière, Location de véhicule, et Interruption de voyage.
- Plusieurs franchises et options de limites par réparation
- Tarification forfaitaire offerte pour la garantie du groupe motopropulseur du fabricant (toutes les couvertures)
- Couverture pour Usage commercial léger offerte aux propriétaires/conducteurs de véhicule qui font du covoiturage
- Couverture offerte pour les véhicules hybrides et électriques, incluant la batterie et le système de charge résidentiel
- Les avantages groupés optionnels comprennent ce qui suit :
 - Logiciel multimédia du fabricant, qui couvre les systèmes de divertissement et de navigation du véhicule (jusqu'à concurrence de 500 \$)
 - Récompense pour absence de réclamations (pour la plupart des termes)
 - Assistance routière 24 heures sur 24, Interruption de voyage et Location de véhicule
 - Protection de déverrouillage des portières à l'aide du cellulaire

Couvertures du produit

Élite : Couverture supérieure ressemblant à la garantie complète du fabricant. Toutes les composantes du véhicule sont couvertes sauf celles qui figurent sur une courte liste d'exclusions.

Essentiel : Couverture complète des composantes du groupe motopropulseur et des autres pièces essentielles du véhicule dont la réparation coûte cher.

De base : Couverture étendue pour la plupart des composantes du groupe motopropulseur.

Tous les programmes comprennent :

Assistance routière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : Remboursement de 175 \$ par événement (les collisions ne sont pas couvertes) pour les services suivants : remorquage, treuillage, survoltage de la batterie, livraison de carburant, remplacement d'un pneu à plat ou d'une crevaillon et service de déverrouillage des portières.

Location de véhicule : Remboursement de 65 \$ par jour (jusqu'à 4 jours) pour couvrir les frais de location d'un véhicule pendant que le vôtre est en réparation. En cas de retard causé par des

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent produit ou pour assister à la formation en ligne sur ce produit offerte gratuitement, contactez votre directeur ou directrice spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1 866 287-6200.

pièces du moteur ou de la boîte de vitesses, nous vous rembourserons jusqu'à 3 jours supplémentaires.

Interruption de voyage : Remboursement de 150 \$ par jour pour les frais de restauration et d'hébergement (jusqu'à concurrence de 5 jours) lorsqu'une panne se produit à plus de 150 km du domicile.

Options de franchise

- 0 \$
- 50 \$
- 100 \$*
- 250 \$*
- 500 \$*

*Franchise du rabais de fidélité : Lorsque le client retourne chez son concessionnaire-vendeur, la franchise est réduite de 50 \$.

Limites par réparation

- Aucune limite
- Limite de 2 500 \$
- Limite de 5 000 \$ (offre des options de prime moins élevée)
- Limite de 10 000 \$ (utile pour réduire les primes sur les modèles et les garnitures haut de gamme)

Admissibilité accrue

- Toutes les marques et tous les modèles sont admissibles
- Le véhicule doit avoir 13 ans ou moins et un maximum de 200 000 km au compteur
- Comprend les véhicules neufs, d'occasion et d'occasion certifiés
- Admissible au financement à l'aide du Programme de paiements différés sans intérêt

Période de couverture

- Les véhicules neufs sont admissibles à des termes allant jusqu'à 10 ans et 200 000 km, à partir de la date de mise en service
- Les véhicules d'occasion et d'occasion certifiés sont admissibles à des termes allant jusqu'à 4 ans et 90 000 km, à partir de la date d'achat du contrat/de la police

Modalités du contrat

- Résiliation : Les clients sont admissibles à un remboursement intégral s'ils résilient leur contrat/police au cours des 30 jours suivant l'achat
- Transférabilité : Si le véhicule est vendu, le contrat/la police de la PBM est transférable

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent produit ou pour assister à la [formation en ligne](#) sur ce produit offerte gratuitement, contactez votre directeur ou directrice spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1 866 287-6200.

Option Pièces authentiques du fabricant

Seules des pièces de rechange authentiques du fabricant seront utilisées si la présente option est ajoutée.

Option Entreposage des pneus

Deux entreposages de pneus par année (par exemple, l'entreposage des pneus d'hiver et l'entreposage des pneus d'été comptent pour deux entreposages), pour un total de 150 \$ par année.

Options d'avantages groupés

Récompense pour absence de réclamations : Si le client n'a réclamé aucun avantage* pendant la durée de sa couverture, il peut être admissible à l'une des récompenses suivantes :

- Un coupon équivalant au montant total de la valeur du contrat acheté; ou
- Un crédit en concession, d'une valeur allant jusqu'à 2 000 \$; ou
- Un chèque de remboursement allant jusqu'à 1 000 \$

* L'Assistance routière et l'Entreposage des pneus ne sont pas considérés des réclamations.

Le présent avantage est offert pour les termes de 4 ans et plus n'ayant aucune limite par réparation. La Récompense pour absence de réclamations n'est pas offerte pour les Programmes De base. Les clients disposent d'un maximum de 6 mois pour réclamer et profiter de cet avantage.

Protection de déverrouillage des portières à l'aide du cellulaire : Remboursement des frais de réparation ou de remplacement de téléphones cellulaires utilisés à des fins de déverrouillage des portières.

Le véhicule doit toutefois être muni de l'application téléphonique du fabricant (1 réclamation pour la durée du contrat).

Logiciel multimédia : Couvre les frais de mise à niveau de logiciel pour les systèmes de divertissement et de navigation du véhicule. La limite globale de l'avantage est de 500 \$.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent produit ou pour assister à la [formation en ligne](#) sur ce produit offerte gratuitement, contactez votre directeur ou directrice spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1 866 287-6200.